



COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT

Genève, 18 mars 2009

Projet d'amendement de l'article 4.2 f) du Statut du personnel Derniers développements

Depuis la publication du dernier broadcast, les représentants du Syndicat ont poursuivi les discussions entamées la semaine dernière avec l'Administration afin de rechercher une solution négociée. Ces efforts continueront dans les prochains jours. Parallèlement, le Syndicat a maintenu des actions de mobilisation, au Siège et sur le terrain. Ainsi, à ce jour, la pétition de soutien aux actions menées par le Syndicat pour donner suite à la résolution adoptée par l'Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2009 a recueilli plus de 300 signatures au Siège et plus de 600 signatures sur le terrain.

Nous attirons à nouveau votre attention sur la nécessité de rester mobilisés, étant donné que la Commission PFA du Conseil d'administration doit encore se réunir à deux reprises : ce jeudi 19 mars à 15h30, et le 25 mars à 14h30.

La séance de ce jeudi sera notamment consacrée à une discussion plus approfondie du projet de réexamen de la structure extérieure du Bureau.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre délégué(e) de service, les membres du Comité du Syndicat ou le Secrétariat du Syndicat (Bureau 6-20, tél. 7956).
